



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de **culture** et de **patrimoine**

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DE RÈGLEMENT

NUMÉRO 248-2018

PRENEZ AVIS QUE :

Le conseil municipal de la Ville de L'Assomption a adopté, lors de la séance ordinaire du 12 juin 2018, le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 248-2018

Règlement relatif aux modalités de publication des avis publics.

Toute personne qui souhaite prendre connaissance de ce règlement peut le faire au bureau du soussigné situé au 399, rue Dorval, à L'Assomption, et ce, durant les heures normales de bureau.

Le règlement ci-dessus mentionné entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à L'Assomption, le 13 juin 2018 et publié le 19 juin 2018.

Dominique Valiquette, CPA, CGA, OMA
Trésorier et directeur général adjoint
Greffier par intérim de la Ville